

Avis de constitution

SOCIETE « OCEAN PECHE IVORY COAST SARL » en abrégé « COPIC »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE RUE 44 AVENUE 22, Lot  
58, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OCEAN PECHE IVORY COAST  
SARL » en abrégé « COPIC »

Objet : Vente de poisson congelé - Poissonnerie - Pêche  
- Élevage - Import /export- Agriculture - Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE RUE 44 AVENUE 22, Lot  
58, Ilot 08

Dirigeant(s) Mme N'GUESSAN N'GORAN JEANNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02075 du 03/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13169/GTCA/RC/2025 du 03/03/2025

